

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1003

présenté par

M. Saddier, M. Viry, M. Marlin, M. Bony, M. Masson, Mme Duby-Muller, M. Abad, Mme Poletti,
M. Brun, Mme Louwagie, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Bassire et M. Aubert

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.